

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Profil sociologique des abstentionnistes et des votants au premier tour des élections présidentielles de 2017

	Votants	Abstentionnistes	Total
Sexe			
Homme	78	22	100
Femme	77	23	100
Âge			
18 - 24 ans	71	29	100
25 - 34 ans	72	28	100
35 - 49 ans	74	26	100
50 - 59 ans	76	24	100
60 - 69 ans	84	16	100
70 ans et plus	88	12	100
Profession de l'interviewé			
Cadre	79	21	100
Profession intermédiaire	78	22	100
Employé	71	29	100
Ouvrier	71	29	100
Retraité	87	13	100
Diplôme			
Inférieur au bac	75	25	100
Baccalauréat	76	24	100
Bac + 2	80	20	100
Au moins bac + 3	81	19	100
Niveau de revenu du foyer			
Moins de 1 250 euros	70	30	100
De 1 250 à 2 000 euros	76	24	100
De 2 000 à 3 000 euros	80	20	100
Plus de 3 000 euros	84	16	100

Source : IPSOS, 1^{ER} tour des élections présidentielles, Sociologie des électors et profil des abstentionnistes, 2017.

Questions :

1. Quelles est la différence entre le taux d'inscription sur les listes électorales et le taux de participation ? (3 points)
2. A l'aide du document et en vous appuyant sur des données chiffrées, vous caractériserez le profil des abstentionnistes. (3 points)
3. A l'aide du document, montrez que la participation électorale est liée à différents facteurs inégalement partagés au sein de la population. (4 points)

**Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire
(10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.

Document 1 :

La protection sociale repose sur plusieurs types de mécanismes :

- des prestations sociales, versées directement aux ménages, qui peuvent être en espèces (pensions de retraite) ou en nature (remboursements de soins de santé) ;
- des prestations de services sociaux, qui désignent l'accès à des services, fournis à prix réduit ou gratuitement (crèches, hôpitaux).

Les prestations sociales peuvent répondre à trois logiques :

- une logique d'assurance sociale, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenus (chômage, maladie, vieillesse, accident du travail). Les prestations sociales sont financées par des cotisations assises sur les salaires (comme dans une assurance privée), et sont donc réservées à ceux qui cotisent ;
- une logique d'assistance, qui a pour objectif d'instaurer une solidarité entre les individus pour lutter contre les formes de pauvreté. La prestation assure alors un revenu minimum, qui ne couvre pas forcément un risque spécifique. Il est versé sous condition de ressources, mais non de cotisations préalables (revenu de solidarité active – RSA, allocation adulte handicapé – AAH) ;
- une logique de protection universelle, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus. Les prestations sont donc accordées sans conditions de cotisations ni de ressources, mais sont les mêmes pour tous (prestations familiales).

Source : www.vie-publique.fr

Document 2 : Part des prestations sociales en France, en % du PIB

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maladie	8,8	8,9	9,0	9,1	9,1	9,2
Invalidité	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Accidents du travail - Maladies professionnelles	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Vieillesse	12,3	12,5	12,8	12,9	12,8	12,9
Survie	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7
Famille	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4
Emploi	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Logement	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Pauvreté - exclusion sociale	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
Total	30,9	31,4	31,9	32,1	31,9	32,1

Source : www.drees.fr